



Ça fait des jours
que je n'ai
pas mangé
un repas chaud !

Voici une des phrases que nous entendons chaque année à l'ouverture de notre restaurant social. Cette phrase nous montre tout l'intérêt et la nécessité que représente ce restaurant pour les personnes qui peuvent venir s'y restaurer tous les midis du lundi au vendredi pendant la période hivernale.

Le restaurant est comme chaque année un endroit de repos, de détente où règne chaleur et convivialité. Noëlle et Yvette, nos deux bénévoles qui assurent le service à table, y sont largement pour quelque chose. Elles écoutent, discutent, offrent des sourires qui réchauffent l'atmosphère, partagent une conversation, tout en sachant faire respecter les règles nécessaires au bon fonctionnement du restaurant.

Cette année, notre restaurant a ouvert dans de nouveaux locaux. Non, ce ne sont pas encore les locaux définitifs pour lesquels nous avons entamé des travaux, malheureusement encore loin d'être achevés ! Le 02 novembre, notre nouvelle cuisinière Pascale, déjà présente dans l'équipe de salariés en insertion de l'association depuis plusieurs mois, a pris ses fonctions dans une cuisine provisoire aménagée au sein même de la salle de repos de notre siège social. Tout le matériel a pu être installé dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité afin d'accueillir nos bénéficiaires dans les meilleures conditions possibles.

Quant à la salle de restauration, elle est démontable ! Surprenant ? C'est pourtant la meilleure solution que nous ayons trouvée pour permettre d'accueillir au chaud la vingtaine de personnes qui vient chaque midi depuis la première semaine d'ouverture. Nous nous sommes donc équipés de tables carrées pliables que nous installons chaque matin dans notre salle d'attente du service de distribution des colis alimentaires gratuits. Une fois le service des repas terminé, les tables sont nettoyées et rangées jusqu'au lendemain. Notre salle de restauration redevient alors une simple salle d'attente.

L'année prochaine, nous pourrons enfin nous installer dans des locaux neufs spécialement étudiés pour accueillir notre activité de restaurant social pour sans abris. En attendant que les travaux soient terminés, nous sommes simplement heureux de pouvoir, envers et contre tout, tenir nos engagements pour les plus démunis d'entre nous.

Insertion par l'activité économique : des activités en danger !



Les deux ateliers chantiers d'insertion de l'association **LA manne** subissent comme les autres structures d'insertion par l'activité économique d'Alsace et de France, les aléas des restrictions budgétaires nationales. Depuis septembre, **LA manne** a été contrainte comme beaucoup d'ateliers chantiers d'insertion de réorganiser ses activités et ce jusqu'à début 2011 au moins.

Concrètement, tous nos partenaires financiers, eux-mêmes financés (au moins partiellement) par l'Etat, subissent, comme nous, les diminutions budgétaires nationales au sein de leurs services. De restrictions en contraintes budgétaires, l'effet cascade des réductions de financements publics s'abat inexorablement jusqu'aux plus démunis, les bénéficiaires des contrats aidés, et jusqu'à celles qui les accueillent, les structures d'insertion. Bien-sûr, en période de crise économique mondiale, l'austérité budgétaire peut être compréhensible. Mais doit-elle pour autant fragiliser les publics déjà précaires ? Si le travail accompli par les structures d'insertion par l'activité économique reste méconnu, il n'en est pas moins vrai qu'elles sont une véritable richesse pour notre société !

En Alsace, en 2009, 133 employeurs du secteur de l'insertion par l'activité économique ont généré plus de 116 millions d'euros de chiffre d'affaires. Pour atteindre ce chiffre, ils ont salarié 11056 personnes dont 9624 en contrats d'insertion par l'activité économique et 1432 salariés permanents. L'ensemble de ces structures présente un bilan indéniablement positif avec, en moyenne, 32% de retour à l'emploi et 52% d'accès à l'emploi ou à une formation pré-qualifiante voire qualifiante. Alors pourquoi remettre une nouvelle fois en cause le fonctionnement des structures d'insertion par l'activité économique et l'accès à ces structures pour les personnes en difficultés face à l'emploi ?

Depuis près de 10 ans, la prise en charge de l'Etat dans le financement de la prestation d'accompagnement à l'emploi des personnes en contrat au sein des entreprises d'insertion (EI) et des entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI,) n'a pas été revalorisée, contrairement au taux horaire du SMIC et aux cotisations sociales. Les associations intermédiaires (AI) restent quant à elles les parents pauvres de l'insertion par l'activité économique avec très peu de financements publics.

Sur la même période, les ateliers chantiers d'insertion (ACI) ont quant à eux connu plusieurs bouleversements :

- modification des types de contrat : contrat emploi solidarité (CES) et contrat emploi consolidé (CEC) jusque fin 2004, puis contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) et contrat d'avenir (CAV) jusque fin 2009 et maintenant contrat unique d'insertion contrat d'accompagnement (CUI CAE).

- réduction de la durée du parcours d'insertion possible : de 8 ans (voire plus dans certains cas) jusqu'à fin 2004 à 24 mois maximum pour toute une vie de salarié en France depuis la mise en place de l'agrément obligatoire pour l'accès au contrat unique d'insertion contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI CAE).

- réduction du nombre d'heures de travail prises en charge par l'Etat (pour les nouveaux contrats) : 30h maxi par semaine jusqu'en 2004, puis 26h maxi jusqu'à fin 2009, 24h entre janvier et septembre 2010 et depuis septembre 2010 seulement 20h .

- interruption de parcours d'insertion pour des personnes qui ont fait les frais en août et septembre 2010 des refus systématiques de renouvellement de contrats imposés par de sombres coupures budgétaires nationales.

- depuis septembre 2010, impossibilité d'embaucher de nouveaux salariés en contrat aidé faute de financement disponible et ce malgré des prévisionnels et des conventions entre les structures et l'Etat respectés par les structures.

Aujourd'hui, les structures d'insertion par l'activité économique souhaitent mettre en évidence le retour social sur investissement qu'elles représentent pour leurs financeurs et en particulier pour l'Etat. Les structures d'insertion par l'activité économique financent en moyenne à hauteur de 73% leurs actions d'insertion par la vente de biens ou services, le quart restant étant financé par les pouvoirs publics (Europe, Etat et collectivités). Chaque personne bénéficiaire d'un contrat d'insertion par l'activité économique, quel que soit le statut de son employeur (EI, ETTI, ACI, AI), est productrice non seulement d'une valeur économique qui lui permet de percevoir un salaire, de contribuer à l'économie locale, nationale, mondiale, mais aussi d'une plus-value humaine et sociale : lien social, estime de soi, dignité, amélioration des conditions de vie, accès à la formation professionnelle et retour à l'emploi.

Il est temps que les structures d'insertion par l'activité économique soient connues et reconnues pour ce qu'elles sont vraiment :

- de véritables outils d'insertion au service des personnes les plus en difficulté face à l'emploi,
- de véritables acteurs économiques qui ont choisi de mettre l'entreprise au service de l'Homme,
- de véritables partenaires de l'Etat dans la mise en œuvre des politiques de l'Emploi.

Béatrice Caudreliez, directrice

Sources : URSIEA et FNARS Alsace.



Bienvenue
Murielle !!!



Comme je vous le disais dans notre numéro précédent, plusieurs salariés permanents ont quitté notre association ces derniers mois. Le trimestre dernier, vous avez pu faire connaissance avec Anne-Sophie et Frédérique et apprendre que le poste d'encadrant technique et d'accompagnateur social et professionnel du chantier d'insertion « aide alimentaire » était vacant. J'ai le plaisir de vous annoncer que ce n'est plus le cas ! En effet, suite à une évaluation en milieu de travail concluante, Murielle Didier a rejoint notre équipe à ce poste. Titulaire d'un diplôme de conseillère en économie sociale, d'un diplôme universitaire de responsable de formation et du titre de conseiller emploi formation insertion, Murielle est également riche d'une expérience de plusieurs années au sein de structures d'insertion. Au nom de tous les membres de **LA manne**, je lui souhaite aujourd'hui la bienvenue au sein de notre association !!

Béatrice Caudreliez, Directrice

La bonne humeur
au service
de La Manne !

Le samedi 06 novembre 2010 à 20h30, la salle des fêtes de Neuve-Eglise affichait complet à l'occasion de la première représentation de la pièce « Im Name vum G'setz » de Joël Irion. Le temps de cette comédie en trois actes, la troupe de théâtre alsacien de Neuve Eglise a mené l'enquête dans cette affaire de mœurs, transformant la scène en tribunal ! Quatorze acteurs et actrices s'en sont donnés à cœur joie pour faire jaillir les éclats de rire d'un public amateur de théâtre alsacien.

A l'issue de la soirée, l'ensemble de la troupe a remis à Hubert Philipp, président de l'association **LA manne**, les bénéfices de la soirée sous forme d'un don de 400€.

Salariés, bénévoles et bénéficiaires de **LA manne** remercient très chaleureusement ces acteurs au grand cœur qui ont su mettre leur bonne humeur au service de la solidarité.

